

Le CPAS d'Uccle recherche

Un.e AGENT D'INSERTION - Service Promo-job pôle « guidance » – Au barème BH de la fonction publique locale.

Contrat à durée indéterminée à temps plein avec entrée en fonction immédiate.



<u> Mission:</u>

Accompagnement des personnes aidées dans la mise en œuvre de leur parcours d'insertion socioprofessionnelle, en veillant au respect des règles et des procédures de travail, des délais, des normes, et des principes de déontologie

Profil d'entrée :

Diplôme requis :

Le candidat à l'emploi d'agent d'insertion (BH) doit être titulaire :

- Soit d'un diplôme de bachelier dans le domaine des sciences humaines et/ou sociales ou équivalence belge ;
- Soit d'un diplôme de l'enseignement supérieur de type court (ou d'une équivalence bachelier belge), assorti d'une expérience utile de minimum 3 ans dans le secteur social ou de l'insertion socioprofessionnelle

Compétences requises :

- Capacités d'analyse :
- Capacités rédactionnelles ;
- Pouvoir établir facilement des contacts :
- Pouvoir anticiper et être proactif;
- Avoir une bonne maîtrise des programmes Excel et
- Une expérience en ISP est un plus.
- Connaissance élémentaire écrite et orale de la seconde langue (Selor Art. 8 – 10 ou assimilé).



Adresse Chaussée d'Alsemberg 860, **Uccle 1180**



Telephone 02 370 75 11



Intéressé.e?

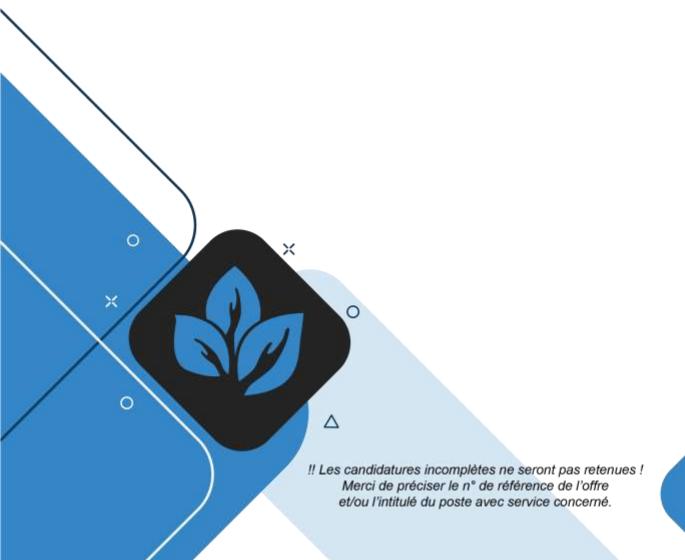
Veuillez envoyer une lettre de motivation, votre CV ainsi qu'une copie de votre diplôme à l'attention de

Monsieur Marc VANDENBERGHEN. secrétaire général du CPAS

> à l'adresse mail : candidatures@cpasuccle.be

Tâches principales:

- Assurer l'accueil, l'orientation et l'information des demandeurs d'aide ;
- Veiller à assurer le bilan socioprofessionnel de chaque demandeur ;
- Effectuer les recherches d'emploi et/ou de formation ;
- Évaluer l'adéquation entre le projet individuel et le parcours des usagers ;
- Assurer le suivi permanent des demandeurs à chaque étape du parcours d'insertion ainsi que la coordination entre les différents intervenants;
- Mettre en œuvre une mobilisation maximale des ressources avec les personnes demandeuses d'insertion ;
- Participer à la révélation des besoins généraux de la population aidée ;
- S'informer régulièrement des nouveautés et/ou changements en matière législative et réglementaire et les appliquer;
- Animer des séances d'information et des tables de l'emploi ;
- Transmettre les informations nécessaires au bon fonctionnement des autres services ;
- Veiller notamment à la mise en règle des dossiers sur le plan administratif, tenir des fichiers...;
- Rédiger des rapports, notes etc.;
- Assurer le remplacement des collègues absents ;
- Veiller à sa propre formation et à utiliser les méthodes les plus adaptées aux besoins des demandeurs d'aide;
- Assurer toutes tâches utiles à l'exécution de la mission.



Nous proposons:

- Un travail qui a du sens et la stabilité de l'emploi propre aux pouvoirs publics ;
- Un contrat à durée indéterminée à temps plein (37h30 /semaine);
- Respect de l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée :
 - Régime de congé attractif : (38 jours à minima) via congés annuels + jours extra-légaux+ jours compensatoires à l'horaire d'été + jours congé sans solde ;
 - o Horaire souple selon le service et possibilité de prendre des congés en heure ;
 - Télétravail structurel 1 jour/semaine + possibilité d'effectuer du télétravail occasionnel à raison de max 2 jours/mois pour toutes les fonctions qui le permettent <u>avec</u> mise à disposition du matériel adéquat;

Des avantages financiers :

- Salaire conforme aux barèmes des pouvoirs locaux de la Région de Bxl-Capitale Niveau BH1. À titre indicatif rémunération mensuelle brute de 3.033,73€ sans ancienneté et 3.375,03€ pour 5 ans d'ancienneté.
- Une ancienneté valorisée : prise en compte de l'intégralité de l'ancienneté du secteur public ainsi que du secteur privé pour autant que cela puisse être utile à la fonction (moyennant remise attestation probantes)
- Titres repas (valeur faciale de 8€);
- o Allocation de fin d'année ;
- Une intervention dans les frais de transport (Gratuité STIB et remboursement de 80% pour les autres transports en commun);
- o Indemnités vélo ou piéton
- Prime de bilinguisme (Min 250,71€ brut / mois) sur présentation des certificats Selor connaissances écrite et orale élémentaire);

Autres avantages :

- Un large éventail de formations spécifiques, individuelles et/ou collectives ;
- Assurance hospitalisation à des conditions avantageuses;
- Constitution d'une pension complémentaire (2ème pilier);
- Intervention dans les voyages scolaires
- Réductions et avantages octroyés dans certains commerces ucclois ;
- Aide et avantages d'accès aux plaines de jeux et crèches communales.
- Possibilités d'évolutions de carrière
- Une grande facilité d'accès :
 - Gare Uccle Calevoet (+De Lijn)
 - Tram/bus: 4/18/43/97/82/98



CPAS d'Uccle | OCMW van Ukkel Administration Centrale | Centraal bestuur

860 Chaussée d'Alsemberg - Alsembergsesteenweg | 1180 Uccle-Ukkel Tel 02 370 75 11 | IBAN BE38 0000 0259 7172 BIC BPOTBEB1 www.cpasuccle.brussels | info@cpasuccle.be www.ocmwukkel.be | info@ocmwukkel.be



